



Objet : Résumé de la demande d'autorisation **2026-001940** dans le cadre de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles.

Madame/Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente et conformément à l'article 59 paragraphe 8 de la prédite loi, le service autorisations de l'Administration de la nature et des forêts tient à vous informer qu'une demande d'autorisation concernant un projet se situant sur le territoire de votre commune nous est parvenue.

Objet de la demande : l'évènement « marche nocturne » le 12 décembre 2026 sur le territoire des communes de Bertrange, Leudelange et Reckange-sur-Mess

Référence : **2026-001940**

Date de la demande : **22/09/2026**

Demandeur : **Jean Marc Staudt**

Parcelle(s) cadastrale(s) : **254/1087, 445/1155, 89/1695, 89/1691, 89/1709, 30/7545, 30/7542, 30/7543, 30/7544, 30/7722**

Ce document vous est fourni exclusivement à titre informatif. Aucune action supplémentaire n'est requise de la part de la commune.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de notre considération distinguée.

Service autorisations

Courrier établi électroniquement sans signature

Veuillez utiliser la référence **2026-001940** pour toute communication avec nos services.